



REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS



**SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU LUNDI 5 DECEMBRE 2016**

BM2016/12/05/04 : Attribution de subventions au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain

La métropole du Grand Paris a souhaité apporter un soutien aux communes et territoires, en créant un fonds d'investissement métropolitain permettant de concourir au financement d'investissements relevant des compétences de la Métropole.

113 dossiers ont été réceptionnés sur l'exercice 2016 sur des projets relevant du développement durable, du développement économique, de la rénovation thermique et des franchissements qui constituent une priorité affichée de la métropole.

Le Comité d'examen des projets a étudié les dossiers et a émis un avis favorable assorti d'une proposition de subvention pour 31 projets. Une délibération individuelle d'attribution de subvention sera proposée pour chacun des projets. Une convention d'attribution de subvention d'investissement sera adossée à chaque délibération accordant une subvention supérieure à 23 000 euros.

Il vous est demandé de bien vouloir en délibérer.

LE BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L5219-1,

VU le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

VU la délibération 2016/02/18/03 du Conseil de la Métropole du 18 février 2016 portant délégation d'attribution du Conseil de la métropole du Grand Paris au Bureau,

VU les délibérations CM2016/04/02 du Conseil métropolitain portant vote du budget primitif, CM2016/09/27 portant adoption de la décision modificative n°1 de 2016, et CM2016/11/20 portant adoption de la décision modificative n°2,

REPUBLIQUE FRANCAISE

VU les délibérations CM2016/09/21 portant création du fonds d'investissement métropolitain, et CM2016/11/24 portant adoption du règlement intérieur,

VU l'avis du comité d'examen des projets au titre du FIM,

CONSIDERANT que le Conseil métropolitain a délégué au Bureau de la métropole du Grand Paris, collégalement et pour la durée de son mandat, les décisions d'octroi de financement au titre du FIM,

CONSIDERANT qu'a été inscrite, lors du vote de la décision modificative n° 2 de 2016 au compte 204-1412 « subventions d'équipement versées aux communes, bâtiment et installations » du budget principal, une enveloppe de 67 500 000 €,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 6 528 500 euros hors taxes pour les projets suivants :

DEVELOPPEMENT DURABLE

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Les Lilas	Les Lilas	Achat de 6 véhicules et utilitaires propres	60 000 €
Malakoff - Vanves	GPSO et Vallée Sud Grand Paris à due concurrence de leur part dans le financement du projet	Résorption bruit ferroviaire Point noir Vanves-Malakoff	300 000 €
Bagnolet	Est Ensemble	Résorption points noirs bruit par mise en place écrans acoustiques	300 000 €
Romainville	Romainville	Tour maraichère quartier Marcel Cachin	100 000 €
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Réalisation d'un centre de loisirs HQE dans un éco-quartier	100 000 €
Saint Denis	EPT Plaine commune	Construction d'un mur anti-bruit, Cité Paul Eluard à Saint Denis pour protéger 300 logements	300 000 €
Sceaux	Sceaux	Extension flotte véhicules propres : vélos, scooters et véhicules	16 100 €
Clamart	Clamart	Mise en souterrain des lignes 225 Kv	300 000 €

REPUBLIQUE FRANCAISE

Epina y sur Seine	EPT Plaine commune	Valorisation des eaux de renouvellement et de lavage des filtres de la piscine Canyon	30 000 €
Joinville le Pont	Département du Val de Marne	Réhabilitation de la vanne de Joinville	250 000 €
Le Pré Saint Gervais	Le Pré Saint Gervais	Mise à disposition de friches urbaines et terrains - appel à projets "ça défriche !"	37 500 €
Bourg la Reine	Bourg la Reine	Optimisation du parc automobile municipal	20 100 €
Montreuil	Montreuil	Aménagement des sentiers de la biodiversité et d'une maison de projet des associations dans les murs à pêches	300 000 €
La Courneuve	La Courneuve	Mise en œuvre d'un parc automobile éco-responsable	300 000 €

RENOVATION THERMIQUE

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Les Lilas	Les Lilas	Rénovation thermique de la toiture de l'école Waldeck Rousseau	200 000 €
Les Lilas	Les Lilas	Rénovation thermique de la toiture de l'école Romain Rolland	220 000 €
Pantin	Pantin	Remplacement menuiseries et fenêtres bâtiments municipaux pour enfants, performance thermique	320 000 €
Arcueil	Arcueil	Réhabilitation des ateliers municipaux	500 000 €
Nanterre	Nanterre	Contrat de performance énergétique du Palais des Sports et le complexe sportif	500 000 €
Bondy	Bondy	Travaux de rénovation thermique de l'hôtel de ville	200 000 €
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Rénovation thermique du patrimoine bâti	140 000 €

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Bondy	Est Ensemble	Hôtel d'entreprises de Bondy	500 000 €
Gagny	Gagny	Raccordement au très haut débit bâtiments de la commune	8 000 €
Suresnes	Suresnes	Création d'une galerie des métiers d'art - hôtel artisanal	100 000 €
Pré St Gervais	Pré St Gervais	Développement du pôle d'artisanat d'art "La cité créative"	50 000 €

Bourg-la-Reine	Bourg-la-Reine	Espace de travail collaboratif à Bourg-la-Reine	100 000 €
EPT Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Lancement appel à projet "occupations éphémères de friches"	50 000 €

FRANCHISSEMENTS

Localisation	Personne publique subventionnée	Objet	Subvention
Choisy le Roi	Département du Val de Marne	Réalisation d'un franchissement	500 000 €
Charenton-le-Pont	Charenton-le-Pont	Désenclavement et amélioration de la mobilité - travaux de réhabilitation de l'escalier mécanique passerelle Valmy	136 800 €
Paris - Gentilly	Paris	Connexion entre la promenade des berges de l'A6a entre Gentilly et Paris 14 : prolongement de la passerelle du Cambodge	200 000 €
EPT Est Ensemble	EPT Est Ensemble	Trame verte et bleue - Projet de préservation et de valorisation de la nature en ville (Bondy, Noisy le Sec et Montreuil)	390 000 €

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pris pour l'exécution de la présente délibération.

 Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre



-2-

le DGS Thomas DEGOS